



“ La centrale fait partie de notre vie ! Au point que lors d’un exercice de simulation d’incident en grandeur nature, les Lhommaizéens sont sortis de chez eux pour voir ce qu’il se passait... Plus amusés qu’inquiets ! ”

Jacqueline ARTUS
Maire de Lhommaizé

"Ne nous voilons pas la face ! L'implantation de la centrale a bouleversé la donne. Pour Lhommaizé, comme pour les autres communes dites "d'accueil". Nos villages n'auraient pas le même visage aujourd'hui sans les retombées économiques qu'elle continue de générer !". Conseillère municipale dès 1983, puis adjointe à partir de 1989 avant d'être élue maire en 1995, Jacqueline Artus ne s'en cache pas, les finances de sa commune se portent bien. "A l'époque, René Monory nous disait toujours : "Maintenant, vous allez pouvoir être ambitieux et investir !". C'est ce que l'on a fait ! En travaillant sur des projets d'aménagements financés par la répartition des taxes et impôts perçus". Construction d'un lotissement, agrandissement de l'école, aménagements de voiries, Lhommaizé investit et se mue progressivement pour accueillir cette nouvelle population. "La commune a profité de la période Aménagement. Aujourd'hui c'est un peu différent puisque les salariés ne sont plus tenus d'habiter dans le même périmètre mais cela a clairement maintenu un niveau de population, donc de commerces et de services. Idem en matière d'emploi. Directement ou via les entreprises prestataires, les besoins étaient importants.

En local, beaucoup de gens ont travaillé ou travaillent toujours pour EDF". "Avec la phase d'Exploitation, les choses ont évolué. La centrale est toujours source d'emplois mais les postes sont plus spécifiques". Le nombre d'habitants s'étant stabilisé, il s'agit désormais pour madame le maire de gérer l'acquis. "D'un point de vue économique, cet apport a permis de créer des infrastructures, maintenant il faut les entretenir. Nous sommes dans une situation budgétaire confortable tant que la commune de Civaux gardera la maîtrise de ses taux d'imposition et que le Département se chargera de la répartition entre les communes. Du côté de la vie locale, la population est sereine. Il n'y a jamais eu de grandes interrogations... Bien sûr, on peut déplorer que les salariés, très cocoonés par EDF, n'aient pas besoin d'aller chez le fleuriste puisque le commerçant vient à eux. Ca ne fixe pas la clientèle en boutique mais, dans le même temps, ça fait vivre le commerce...".

Membre de la Commission locale d'information (CLI) où siègent élus, représentations syndicales, associations environnementales et personnalités scientifiques, Jacqueline Artus salue la transparence d'EDF. "La centrale a toujours informé et beaucoup communiqué. Certes, j'ai reçu en mairie une dame qui avait pris tous ses cachets d'iode et qui souhaitait savoir quand était la prochaine distribution. Mais à part ça... et j'avoue que cela m'a beaucoup amusé !".